

Info Cultures maraîchères

32/2024

9 octobre 2024

Prochaine édition en novembre ou décembre 2024

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

Bulletin PV Cultures maraîchères

Ceci est le dernier des bulletins hebdomadaires réguliers l'Info Cultures maraîchères de la saison de culture 2024. Une édition complémentaire paraîtra en novembre ou décembre.



Photo 1: Perforations à la manchette des salades iceberg, occasionnées par les limaces (*Deroceras* sp., *Arion* spp.) (photo: Agroscope).



Photo 2: Il y a de plus en plus de jeunes limaces dans les cultures de légumes (photo: Agroscope). Par temps couvert, elles se tiennent, même durant la journée, à la face inférieure des feuilles.



Photo 3: Le vol de la noctuelle gamma (*Autographa gamma*) se maintient à un niveau élevé en de nombreux endroits (photo: Hélène Bettschart, Strickhof, Winterthur).



Photo 4: De couleur brune, pourvu de longues cornicules foncées, le puceron du laiteron (*Uroleucon sonchi*) est fréquent sur les salades (photo: Agroscope). Attention aux attaques de pucerons sur les chicorées pains de sucre et les salades, y-compris sous abris. Il est recommandé de contrôler les cultures.





Photo 5: Maladie des taches annulaires (causée par *Marssonina panattoniana*) sur une feuille âgée de laitue romaine. Au cours de l'évolution de la maladie, le centre des taches se perforé (photo: Agroscope).



Photo 6: Ces taches foliaires brun chocolat aux contours imprécis, ici sur une feuille de chicorée-endive, tendent à fusionner en s'étendant. Elles sont vraisemblablement causées par une attaque bactérienne à *Pseudomonas* sp. (photo: Agroscope).



Photo 7: Stade nymphal avancé de la punaise verte ponctuée (*Nezara viridula*) sur un chou (photo: Hélène Bettschart, Strickhof, Winterthur). Les brassicacées aussi semblent exercer une forte attraction sur cette espèce.



Photo 8: Feuilles de ciboulette présentant des pustules de teinte orange de rouille du poireau (*Puccinia porri*). Actuellement, les attaques progressent toujours (photo: Agroscope).



Photo 9: Ne négligez pas la surveillance des pucerons dans les cultures de légumes fruits sous abris. Le puceron des cucurbitacées (*Aphis gossypii*), en particulier, peut occasionner rapidement la formation de miellat et de fumagine (photo: Agroscope).



Photo 10: Le feuillage des cultures d'aubergines demeure menacé par les d'infestations tardives du vorace doryphore (*Leptinotarsa decemlineata*) (photo: Agroscope).



Photo 11: Feuille âgée de colrave présentant des décolorations amorphes, de couleur jaune sale, causées par une attaque de mildiou. Elles (photo: Agroscope).

Attaques de mildiou dans les cultures de brassicacées sous tunnels

Lors du contrôle des cultures de ce lundi, on a constaté des attaques de mildiou (*Hyaloperonospora parasitica*) dans des cultures de colraves et de roquette sous tunnels. Faites un traitement si nécessaire.

Contre le mildiou sur **colraves** sous abris sont autorisés, azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top ; délai d'attente de 2 semaines), ainsi que le cuivre (Airone ; délai d'attente de 3 semaines).

Sont autorisés pour la lutte contre le mildiou en culture de **roquette** sous abris, avec un délai d'attente de 1 semaine : amétoctradine + diméthomorphe (Dominador, Orvego) et mandipropamide (Revus). Le délai d'attente est de 2 semaines pour azoxystrobine (divers produits). Est aussi autorisé, avec un délai d'attente de 3 semaines : propamocarbe + fosétyl (Previcur Energy).



Photo 12: Dégâts de mildiou sur une feuille âgée de roquette (photo: Agroscope).



Photo 13: Outre les galeries affectant qualitativement le fût des poireaux, les attaques d'asticots de la mouche mineuse du poireau peuvent perturber la croissance des plantes, et entraîner leur déformation (photo: Hélène Bettschart, Strickhof, Winterthur).

Le vol automnal de la mouche mineuse du poireau est en cours

Au début de cette semaine, nous avons reçu le premier avis d'attaque automnale de la mouche mineuse du poireau (*Napomyza gymnostoma*). Dans les régions habituellement menacées, il faut surveiller attentivement, dans les cultures de liliacées, la présence des minuscules marques en forme de cœur laissées par les piqûres de succion vers la pointe des feuilles. Ces symptômes, typiques de l'activité des mouches mineuses femelles, indiquent que la ponte est imminente.

Est autorisée pour la lutte contre la mouche mineuse du poireau le spinosad (divers produits, sur poireaux, oignons et ciboulette, avec un délai d'attente d'une semaine). Un traitement avec lambda-cyhalothrine (divers produits) (attention aux PER: autorisation spéciale) est également possible sur ail, échalote, oignons, et poireau, avec un délai d'attente de 2 semaines ; sur les condimentaires, il est réduit à 1 semaine.



Photo 14: Chenille d'âge moyen, vraisemblablement de noctuelle gamma (*Autographa gamma*), sur épinard d'automne (photo du 7 octobre 2024 par Agroscope).

Infestations de chenilles de noctuelles en cultures d'épinard

Nous avons reçu de plusieurs sites des annonces d'attaques de chenilles de noctuelles dans les cultures d'épinard. Lors du contrôle des cultures, surveillez particulièrement la présence des grandes perforations occasionnées par ces chenilles.

Contre les chenilles de noctuelles sur épinard de plein champ, on peut utiliser *Bacillus thuringiensis* var. *aizawai* (XenTari WG, délai d'attente 3 jours) ou *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Wormox, délai d'attente 2 jours). De plus, le spinosad (divers produits) est autorisé avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 15: Sur tomates, l'attaque d'acariose bronzée entraîne un jaunissement et un flétrissement des folioles, à partir de la base de la feuille. Ils peuvent conduire à une nécrose et un dépérissement complet de celle-ci (photo: Agroscope).

L'hygiène, un paramètre important après une attaque d'acariose bronzée

Avant d'éliminer les cultures de tomates ayant été touchées par l'acariose bronzée, il faut effectuer un traitement de nettoyage de fin de culture contre les acariens ériophyides responsables de cette grave affection. Évacuer ensuite soigneusement les plantes atteintes.

Pour lutter contre les acariens de l'acariose bronzée, sont autorisées dans les cultures de tomates sous abris les substances abamectin (Vertimec Gold, délai d'utilisation : 28.02.2026), fenpyroximate (Kiron, Spomil) et spirotétramate (Movento SC). Le délai d'attente est de 3 jours pour toutes ces substances actives. De plus, le soufre (Netzschwefel/soufre mouillable Stulln) (efficacité partielle) est autorisé contre l'acariose bronzée en cultures de tomates sous abris, également avec un délai d'attente de 3 jours.

Pour limiter les possibilités d'hivernage du ravageur, il convient si possible de laisser geler plusieurs fois l'intérieur des abris. L'acarien peut en effet survivre dans le sol et les structures des serres maintenues hors-gel, voire même dans des abris froids lors d'hivers tempérés. C'est pourquoi il est d'ores et déjà pertinent de prévoir un traitement préventif ciblé contre ce ravageur lors de la mise en place de la prochaine culture de tomates ; cette intervention sera à répéter après deux semaines environ.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Hélène Bettschart, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Anne Rosochatius & Andrea Marti, Arenenberg, Salenstein (TG) Philippe Fuchs, Yael Grob & Deborah Wyss, BBZN Hohenrain (LU) Daniela Hodel & Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Gaëtan Jaccard, Vincent Doimo & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Martin Keller, Esther Mulser & Beatrice Künzi, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Daniela Büchel, Johannes Brunner, Benedikt Kogler & Leoni Rast, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Silvano Ortelli, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI) Jan Siegenthaler & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Matthias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Carlo Gamper Cardinali (FiBL)
Photos:	photos 1-2, 4-6, 8-12, 14-15: C. Sauer (Agroscope); photos 3, 7, 13: H. Bettschart, Strickhof, Winterthur
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.